

## Aux parents et étudiants de BTS

### Objet : Rentrée 2019

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Chers parents, Chers étudiants,

Dans le prolongement de votre confirmation d'inscription dans notre établissement, vous trouverez ci-dessous quelques informations importantes pour la rentrée à venir :

#### BTS 2<sup>ème</sup> année APV et GF

- **Voyage d'études** : du 2 au 6 septembre 2019. En Bretagne pour les APV et dans les Vosges pour les GF. L'organisation sera précisée à partir du 20 août.
- **Rentrée** : le lundi 9 septembre 2019 à 11h pour établir un bilan de l'année passée et fixer les objectifs pour la nouvelle année scolaire. Reprise des cours ce lundi 9 septembre à 14 heures.

#### BTS 1<sup>ère</sup> année APV et GF

- **Rentrée** : le lundi 9 septembre 2019 à 14h30 pour 3 jours d'intégration et de découverte des territoires (prévoir chaussures et vêtement adaptés à la marche)
- **Démarrage des cours** : le jeudi 12 septembre 2019 à 8h pour les GF. Pour les APV, journée à Terr'eau Bio (rendez-vous techniques et filières biologiques en Hauts de France)

Vous trouverez, joint à ce courrier, le dossier de rentrée. Certains documents doivent nous être retournés avec les pièces justificatives **au plus tard le 22 août 2019** :

- Note d'information concernant les stages pour les étudiants BTS 1<sup>ère</sup> année
- 2 exemplaires du règlement intérieur (dont un à nous retourner signé)
- Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté pour les étudiants BTS 2<sup>ème</sup> année (document nécessaire à l'inscription à l'examen du BTSA)

### Important : à propos des stages

**BTS 1<sup>ère</sup> année** : Premier stage (voir note concernant les stages)  
APV 1 en exploitation agricole fin octobre 2019 (vacances de la Toussaint)  
GF 1 du 27 janvier au 7 février 2020

**BTS 2<sup>ème</sup> année** : Dernier stage  
APV 2 en exploitation agricole sur les vacances de la Toussaint  
GF 2 du 25 novembre au 6 décembre 2019

Dans l'attente de vous retrouver le 2 et/ou le 9 septembre, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers étudiants, nos salutations distinguées.

Hervé FLICHY  
Chef d'Etablissement

**NB** : Si nécessaire, vous pourrez effectuer un passage au **SECRETARIAT** pour compléter votre dossier administratif. Deux certificats de scolarité seront délivrés systématiquement à chaque étudiant, 3 semaines après la rentrée (**Veillez à en faire des photocopies**)